

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

**Procès verbal
de la Réunion
02/04/2014**

En l'an deux mille quatorze et le deux du mois d'Avril s'est tenue une réunion du Conseil National de l'Organisation Nationale des Comptables Agréés au siège sis à Bab Ezzouar Alger.

Etaient présent :

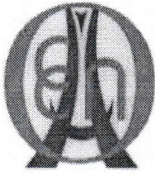
Mr BOUCHIBANE HOCINE	Président
Mr BRAHIMI MOHAMED	Secrétaire Général
Mr TOUAMI HAMID	Trésorier
Mr BOUKERBOUA AHCENE	Membre
Mr DJENIDI ABDELKADER	Membre
Mr AHMED MESSAOUD MOHAMED	Membre
Mr BOUNEDJAD ABDELWAHAB	Membre
Mme IKKEN KAHINA	Membre
Mr BERKACHE MOHAMED	Représentant de Monsieur le Ministre des Finances

Invites:

Mr. FOUFA HAMID	CA/CAC
Mr. SERRAB LARBI	CAC

Ordre du jour:

- Préparation de l'Assemblée Générale Élective
- Divers



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

Après avoir souhaité la bienvenue à Mr BERKACHE MOHAMED représentant de Mr le Ministre des Finances, le Président déclare la séance est ouverte

1. Préparation de l'Assemblée Générale Élective

Après un long débat les membres présent ont décidés de saisir le Conseil National de la comptabilité par Correspondance sur la situation actuelle en commun accord avec les autres corps, l'Ordre des Experts Comptables et la Chambre des Commissaires aux Comptes en vu de trouver une solution en l'absence du tableau des Professionnels qui n'a pas été publié à ce jour.

Divers :

• **Situation de la Trésorerie du conseil au 31/03/2014 :**

La situation de la Trésorerie du Conseil arrêté au 31 Mars 2014 est le suivant :

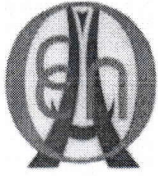
- Banque CPA Bab Ezzouar = 2.241.408,67 DA
- Banque BNA Pin Maritimes = 544.367,48 DA
- Nombre de Cotisant = 622

• **Quote- Part du Solde de liquidation Ex Conseil :**

Les Membres présents sollicitent le versement de la quote- part du solde de liquidation revenant à l'Organisation Nationale des Comptables Agréés, compte tenu des difficultés de la situation de notre trésorerie et les engagements pour l'Achat du siège

• **Achat de Siège :**

Pour nous permettre de régulariser l'achat du siège dont l'échéance de paiement est dépassée nous avons sollicité des confrères pour renflouer notre trésorerie, des conventions ont été établies entre les deux parties dument signées à savoir :



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

المجلس الوطني للمنظمة الوطنية للمحاسبين المعتمدين
CONSEIL NATIONAL DE L'ORGANISATION NATIONALE DES COMPTABLES AGREES

- O.N.E.C	montant du prêt	: 2.000.000,00	Chèque
- TOUDERT AKLI	"	: 1.000.000,00	Chèque
- BENHABILES ZOHIR	"	: 1.000.000,00	Chèque
- HADJ ALI SAMIR	"	: 300.000,00	Chèque
- YANAT HACHEMI	"	: 200.000,00	Chèque
- EL BESSEGI MOURAD	"	: 100.000,00	Chèque
- BENHAMOU MED SALAH	"	: 100.000,00	Espèce

Montant Total = 4.700.000,00 DA

Une fois que la situation de la trésorerie s'améliore, les dettes seront remboursées aux intéressés

L'ordre du jour était épuisé, La séance est levée à 12h 30mn.

Mr. BERKACHE MOHAMED

Président du Comité



Mr. BOUCHIBANE HOCINE

Le Président

BOUCHIBANE Hocine